

Jeudi 12 février
Pour le Retrait de la loi Bachelot
1^{ère} manifestation réussie
à l'ARH de Basse Normandie

Jeudi 12 février 2009, partout en France, à l'appel d'intersyndicales les professionnels de la Santé ont manifesté massivement contre la loi Bachelot (loi Hôpital Patients Santé Territoire) :

- loi qui en finirait par le biais des Agences Régionales de Santé (ARS) avec l'existence de la Sécurité sociale de 1945, des 1035 hôpitaux publics au niveau national pour y substituer 300 territoires de santé.
- loi qui supprimerait au minimum 20 000 emplois au niveau national
- loi qui instaure « la liquidation » du service public de santé au profit du privé lucratif.

A Caen, à l'appel du « Collectif du Calvados pour l'accès aux soins pour tous et partout », et des syndicats départementaux SUD et CGT, nous étions une centaine à envahir les locaux de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH).

Venus de Flers, Vire, Bayeux, Lisieux et Caen, accompagnés des militants CGT de la DASS et de la DRASS, c'est aux cris de « **Ni amendable, ni négociable, retrait de la loi Bachelot** » que nous avons exigé et obtenu d'être reçus par le Directeur de l'ARH.

Lors de cette première manifestation, nous lui avons remis une motion (voir au verso) exigeant le retrait de la loi HPST afin qu'il la transmette à la ministre de la santé Bachelot et au Président de la République.

D'ores et déjà, nous appelons l'ensemble des personnels hospitaliers à préparer de nouvelles mobilisations et actions sur la région.

Une manifestation nationale est prévue le 05 mars à Paris.

**la loi Bachelot tue l'hosto,
tous ensemble : usagers- personnels
exigeons son retrait!**

Motion remise à l'ARH le 12 février 2009

Appel à combattre le projet de loi « Hôpital, patients, santé, territoires »

La Ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, a présenté au Parlement, mardi 10 février un projet de loi intitulé : « Hôpital, patients, santé, territoires ».

Son principal objectif est économique et vise à réduire le prétendu déficit de la Sécurité Sociale, mais il est aussi politique : alignement total sur une démarche marchande, concurrentielle.

Ce projet de loi rassemble 4 titres :

- ▷ Titre 1 : « modernisation des établissements de santé »
- ▷ Titre 2 : « accès de tous à des soins de qualité »
- ▷ Titre 3 : « prévention et santé publique »
- ▷ Titre 4 : « organisation territoriale du système de santé ».

Ces titres ronflants cachent mal l'attaque contre les hôpitaux publics (fermeture annoncée de plus de 200 services de chirurgie et de maternités publics) et la casse du statut de la fonction publique hospitalière.

La logique de rentabilité et de profit amalgamant l'actuel service public avec la médecine libérale et les cliniques privées s'inscrit dans la poursuite de la marchandisation du secteur de la santé et met gravement en cause l'accès aux soins des citoyens de notre pays.

Ce projet de loi n'est pas amendable, il doit être retiré.

Nous appelons les élus à soutenir cet appel et demandons au Directeur de l'ARH d'envoyer cette motion à la Ministre et au Président de la République:

« Nous demandons à la Ministre de la Santé de retirer ce projet de loi qui condamne à terme l'hôpital public,

nous demandons que de réelles négociations pour défendre et développer le service public de santé se tiennent avec les partenaires sociaux,

nous défendons l'accès aux soins pour tous indépendamment de leurs ressources et de leurs pathologies »

**NON AU PROJET DE LOI « Hôpital, patients, santé,
territoires »**

OUI AU RENFORCEMENT DU SERVICE PUBLIC DE SANTE